

Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES
Avocat au Barreau du Val d'Oise à PONTOISE.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION - EN UN SEUL LOT

Au Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, Palais de Justice,
salle des dites audiences, dite ville, 3, rue Victor Hugo PONTOISE (95302),
Au plus offrant et dernier enchérisseur

LE MARDI 20 NOVEMBRE 2018 A 14 HEURES

A LE THILLAY (95)

71 avenue du Maréchal Bessières
cadastré section AB n° 24 pour 4 a 70 ca :

1. UNEMAISON PRINCIPALE

sur étage - 8 pièces principales

superficie : 164,34 m²

GARAGE, JARDIN,

2. UNE MAISON ANNEXE

DEUX PIÈCES PRINCIPALES

superficie 34,47 m²

OCCUPE

MISE A PRIX : outre les charges de l'enchère **150.000 €**
(cent cinquante mille euros) - Précédemment vendu **220.000 €**

Consignation pour enchérir : 15.000 € et 13.000 €
(chèques de Banque à l'ordre de la CARPA)

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS A :

- Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE 95300 - 29, rue Pierre Butin, www.buisson-immobilier.fr, dépositaire d'une copie de l'enchère,

- Au greffe de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé,

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE.

Fait et rédigé à Pontoise, le mardi 25 septembre 2018, Par l'avocat Maître Paul BUISSON